Je ne mange pas [en étant] accoudé.

Abû Juḥayfah (qu'Allah l'agrée) a dit : « J'étais auprès du Prophète (sur lui la paix et le salut) lorsqu'il dit à un homme qui était près de lui : " Je ne mange pas [en étant] accoudé ! " »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bûkhârî]

Dans ce hadith, Abû Juḥayfah Wahb ibn 'Abdillah As-Siwâ'î (qu'Allah l'agrée) informe du fait qu'il ne faisait pas partie de la guidée du Prophète (sur lui la paix et le salut) de manger en étant accoudé, à savoir en s'appuyant sur l'un des côtés [de son corps] à l'aide d'un oreiller, ou autre, ou bien de poser une de ses [deux] mains au sol et de s'appuyer avec. Plutôt même, le Prophète (sur lui la paix et le salut) faisait en sorte d'éviter cette assise car cette posture appelle à beaucoup manger entraînant une lourdeur du corps et une inactivité ainsi que de nombreux [autres] préjudices physiques. Ceci, dans la mesure où lorsqu'une personne mange en s'accoudant, la nourriture ne descend pas correctement, facilement et ni de façon habituelle et naturelle. Il se peut même qu'il en résulte des préjudices. En outre, le fait de s'accouder durant le repas est un signe d'orgueil et d'immodestie.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/58119